

LA GAZETTE D'APACHE

OCTOBRE 2024



Autrement Pour les Aménagements, les Contournements (routiers et ferroviaires) et l'Habitat de l'Est Lyonnais

Réunion publique

suivie de notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

APACHE occupe le terrain et continue de se battre pour défendre l'environnement de notre commune sur de nombreux sujets

- Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL),
- Passage à trois voies de l'A46,
- Nuisances aériennes de Corbas et Bron,
- Prolongement A432,
- Transports en commun,
- Extension zone de stockage des pétroles sur St-Priest

Nous organisons une Réunion publique

**JEUDI 10 OCTOBRE 2024 À 20H00 DANS LA
SALLE DE CINÉMA DU CENTRE CULTUREL**
**Elle sera suivie pour les Adhérents, de notre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Ce sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée qui a été très riche pour nous en termes d'actions et d'échanger sur les nouvelles orientations de l'association. Notre souhait : défendre au mieux notre cadre de vie qui est chahuté de toutes parts...

Consultez notre site www.apache-mions.fr pour trouver d'autres informations.

Il est important aussi pour nous de poursuivre cette lutte et d'avoir un nombre important de membres nous permettant de pouvoir être entendu et nous aider financièrement pour les recours en justice.

Ferroviaire : Doublement de la ligne Saint-Fons Grenay :

Ce projet a fait l'objet d'une concertation de la part de SNCF Réseau.

La question de fond du passage du fret sur cette voie et les solutions alternatives n'étaient pas exposées

Un choix était ouvert entre un tracé bleu et un tracé rouge avec comme objectif, pouvoir faire passer le RER à la lyonnaise.



Malgré nos actions sur le terrain pour montrer notre refus de cet objectif, les décisions ont été prises et les expropriations de certains terrains semblent avoir commencé.

Un compte rendu de la concertation très orienté est disponible sur

<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>.

Aucune allusion à la réunion de Mions d'où tout le monde est sorti pour montrer notre rejet du projet.

Notre vœu d'un contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL), le long de la ligne de LGV a été formulé et entendu par nos élus. Il va falloir poursuivre nos actions afin que le fret sorte de l'agglomération.

ENFIN UN NOUVEAU MINISTRE DES TRANSPORTS :

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons la nomination d'un nouveau ministre des transports, Mr François DUROVRAÏ. Elu du parti 'Les Républicains' du Conseil départemental de l'Essonne (il est élu dans le département depuis 2001), et succède donc à Patrice VERGRIÈTE que l'on n'a jamais vu...

Il connaît le sujet des mobilités dans la mesure où depuis 2010 il a participé à différentes commissions touchant les transports. Il préside également la commission Transports, mobilités et infrastructures de l'Association des départements de France (ADF) depuis 2015 et est vice-président du Groupement des autorités responsables de transport (GART) depuis 2021. Nous espérons qu'il prendra en main la problématique des mobilités sur la région lyonnaise et que nous pourrions rapidement le rencontrer.



Campagne mesure pollution par ATMO

Nous avons été invités par l'association ATMO le 9 juillet dernier, à une réunion de restitution sur la campagne de mesure de la pollution sur l'A46 Sud faite en 2023 à la demande et financée par 14 communes dont MIONS. (100 000 €)



Une remarque par rapport à l'étude, la première chose qui intéresse les citoyens que nous représentons c'est leur santé, ce sont donc les recommandations OMS qui sont prioritaires et non pas les aspects réglementaires. Les seuils OMS ne sont pas respectés mais pas mis suffisamment en avant par ATMO.

Dans les études l'ozone n'est pas pris en compte alors que :

1. Selon ATMO « quatre polluants représentatifs de la pollution subie par l'ensemble de la population sont concernés : dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et particules fines » ;
2. L'ozone est fortement préjudiciable à la santé ;
3. L'ozone est réglementé par l'Europe et la France ;
4. L'ozone trouve une partie de son origine dans les polluants du trafic routier qui représente 50 % des émissions de NOx générateurs d'ozone (source ATMO) ;
5. Depuis plusieurs décennies l'ozone ne cesse d'augmenter (+20% entre 2007 et 2023, source ATMO) ;
6. L'ozone dépasse les seuils réglementaires dans les secteurs étudiés ;
7. Dès qu'il y a dépassement des seuils d'alerte pour l'ozone, la vitesse des véhicules est abaissée de 20 km/h ce qui est assez fréquent l'été.

- A St Priest A46S les NO2 n'ont pas diminué entre 2019 et 2023, ce que le rapport ne met pas en évidence.

- Selon bilan ATMO-AURA les Pm10 et Pm2.5 stagnent depuis 2019

- Des participants ont soulevé la corrélation entre pollution et trafic (qui ne relève pas d'ATMO mais qui prend ses données auprès de CORALY), nous en avons profité pour rappeler que CORALY tient ses chiffres des exploitants (ASF, APRR,

Métropole, DIR Centre Est ...) et qu'il refuse le dialogue actuellement (pas de réponse à notre demande de RDV de l'automne dernier).

- Nous avons souligné que St Priest A46 Sud était au même niveau de pollution que M7 (A7) et périphérique, seuil qui avait justifié le recours contre l'Etat. Prochainement, il va y avoir une baisse des seuils réglementaires.

- La campagne a porté sur des mesures de dioxyde d'azote et sur les particules fines seulement.

- L'étude se poursuit sur 2024. Le rapport complet qui fait 81 pages et 8 Mo est téléchargeable sur le site ATMO pour ceux qui sont intéressés...

Nous avons exprimé toutes ces remarques dans une lettre que nous avons envoyé à ATMO

La réponse d'ATMO avec un certain nombre de liens vers des rapports notamment sur l'ozone et les particules ultra fines que l'on connaît reste éloignée de notre demande car l'on n'a pas de données précises sur notre territoire qui est fortement impacté.

Notre souhait sera la mise en place d'une station de mesure permanente au bord de l'A46 Sud à St Priest, les niveaux de pollution mesurés en ce point justifient cette demande.



Venez vous joindre au . C.A. d'APACHE

Nous cherchons à étoffer le Conseil d'Administration avec de nouveaux membres et de nouvelles idées pour faire progresser notre Association.

Nous sommes actuellement trop peu nombreux.

Faites-vous connaître, nous serions heureux de vous compter parmi les membres du CA afin que vous puissiez prendre part à nos décisions.

Le CA se réunit généralement une heure et demie, en principe une fois par mois à 20h00 à la maison des associations lorsque cela est possible ou en visio-conférence avec une date convenue ensemble en fonction des contraintes de chacun des membres.

Vous pouvez faire acte de candidature en répondant directement à ce mail ou au début de l'Assemblée Générale.

TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES : vers un nouveau cadre réglementaire ?



Un rapport de la Cour des comptes souligne un manque de dispositions réglementaires concernant la protection des populations vivant à proximité d'infrastructures de transports de matières dangereuses (rail, route), contrairement aux sites Seveso seuil-haut bénéficiant de plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Le rapport recommande l'adoption de mesures législatives pour imposer des mesures de protection foncière et des travaux dans les zones à risques létaux de ces infrastructures. Actuellement, seules les installations Seveso seuil-haut sont couvertes par les PPRT, laissant les infrastructures de transports de matières dangereuses non réglementées.

Malgré des tentatives législatives précédentes, comme la proposition de loi de Jean-Paul Lecoq en 2020, rejetée en 2021, aucun cadre réglementaire adéquat n'a été mis en place pour ces infrastructures, entraînant une insuffisance de protection pour les populations concernées.

La Cour des comptes souligne la nécessité d'une action gouvernementale pour remédier à cette lacune réglementaire et atténuer les risques pour les populations exposées.

Cette recommandation de la Cour des comptes est importante et un bon argumentaire pour nous par rapport au trafic ferroviaire et au trafic routier et nous sera utile pour faire pencher la balance...